Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1984)

Heft: 751

Artikel: Sports: le prix du spectacle

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017199

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sibilités d'échelonner les prix de produits dont la commercialisation est centralisée sont à l'étude» (par exemple dans le cadre de la préparation du futur nouvel Arrêté sur l'économie laitière). Voilà toujours une statue de plus dont le socle se fissure. Et d'ajouter que l'aide à l'agriculture de montagne — autre cause sacro-sainte — ne peut plus s'accroître indépendamment de la situation des finances fédérales (refrain connu des défenseurs des acquis sociaux, mais plutôt nouveau pour des oreilles paysannes). Et pour que tout soit clair: le Rapport ajoute que «de toute manière, il s'agit de faire preuve de retenue et de fixer certaines limites».

On croit entendre l'écho d'interventions faites ces dernières années aux Chambres fédérales, par les tenants de l'orthodoxie budgétaire, par les défenseurs ultras des consommateurs (en gros les porteparole de l'aile non écolo, donc proche de Migros, de l'Alliance des Indépendants), et par un certain coopérateur nommé Otto Stich, paradoxalement élu en décembre dernier par une Assemblée fédérale fraîchement renouvelée et plus agricole que jamais.

Les réactions enregistrées dès la parution du Sixième rapport sont dans l'ensemble positives, y compris dans la presse agricole. Le secrétariat des paysans suisses a pourtant fait tout de suite connaître son opposition au chapitre concernant la politique du revenu. Et a émis quelques réserves à propos de la mise en œuvre d'autres mesures envisagées. Avertissement probablement donné en vain: M. Furgler ne l'entendra pas, tout occupé qu'il est à son duel avec les industriels à propos de la garantie contre les risques à l'innovation. Et si, comme certains lui en prêtent l'intention, le doven de fonction du Conseil fédéral quitte l'Exécutif à la ; sin de sa troisième année de présidence, le radical qui devrait lui succéder à la tête de l'Economie publique saura gommer les passages délicats du Sixième rapport sur l'agriculture. Le calme reviendra sur les campagnes — et surtout dans les officines agricoles de Brougg et d'ailleurs.

Le lobby du conservatisme agricole peut commencer à rassembler les premiers documents pour le septième rapport, qu'on pressent déjà tout empreint de résignation et de contentement.

NB. Malgré l'excellence de la documentation statistique fournie par le Sixième rapport, il y manque quelques-uns des tableaux fournis en 1981 par Bruno Altermatt, dans son étude sur les effets de la redistribution engendrés par la politique agricole suisse. D'où il ressortait que le système de financement actuel bénéficie davantage aux grandes exploitations qu'aux plus petites. Voilà qui aurait dû servir aux auteurs du Sixième rapport, tellement soucieux de privilégier l'exploitation familiale paysanne.

SPORTS

Le prix du spectacle

Le 8 juillet, au lendemain de l'assemblée des délégués de la Ligue suisse de hockey sur glace, «Le Matin» titrait son information: «Pas de vagues — Le petit monde du hockey sur glace suisse coule des jours tranquilles». On s'apercevait, pourtant, à la lecture du compte rendu de la manifestation, que la réalité était sensiblement différente: les délégués avaient tout simplement renvoyé à plus tard l'examen des comptes déficitaires.

En fait, le bilan des pertes et profits est maintenant connu. Une commission d'enquête intitulée «Avenir» présente un dossier permettant à certains de parler de scandale et de réclamer des têtes. La situation financière est désastreuse. Un énorme découvert doit être amorti. Les clubs devront fournir des montants à fonds perdus. Le pourront-ils? Ouelques notes.

Le club de hockey de Bienne a accusé une perte de 315 000 francs pour la saison 1983/1984 — la pre-

mière équipe (Ligue nationale A) a coûté 1 million et demi.

Le club des patineurs de Berne (Ligue nationale B) a réalisé pendant la même saison 1983/1984 un bénéfice de 6000 francs, mais c'était le premier résultat financièrement positif depuis plusieurs années!

Pour retrouver la modestie, il faut descendre en deuxième ligue où le Star-Lausanne se contente d'un budget de saison de 20 000 francs pour cinq équipes (II^e ligue, IV^e ligue, juniors et école de hockey pour les moins de treize ans).

Et il faut bien l'admettre: il n'y a pas que le hockey où les finances des clubs et des fédérations sont difficiles à équilibrer.

En football, le FC Zurich a enregistré une perte de 60 000 francs en 1983. Le Servette doit trouver des recettes pour un budget annuel de plus de 3 millions. Le SC Zug avait environ 600 000 francs de dettes à la veille de la saison actuelle et un budget prévoyant un déficit de 500 000 francs pour cette saison.

D'accord, le Grasshopper Club a réalisé un bénéfice de 236 500 francs, mais combien d'autres clubs peuvent en dire autant? En tout cas pas Yverdon Sports dont l'ascension en ligue B pose pas mal de problèmes financiers.

On comprend dès lors l'activité du lobby sportif des Chambres fédérales entraîné par Adolf Ogi pour s'opposer aux réductions de subventions. Ici, le «moins d'Etat» n'est pas de mise!

On comprend aussi l'impérieuse nécessité de la chasse aux mécènes qui s'organise partout — mais y en a-t-il assez pour la centaine de sports pratiqués en Suisse? Il y aurait là un sujet de méditation pour ceux qui veulent créer une «science des sports» (Sportwissenschaft), selon l'expression utilisée par M. Kurt Egger, nouveau directeur de l'institut d'éducation physique de l'Université de Berne («Der Bund» 2.2.84). Peut-être les animateurs de l'Association suisse des sciences appliquées aux sports y consacreront-ils une de leurs prochaines journées d'études.